

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2017

### 1- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2016 :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2016.

### 2- Réalisation des travaux au Lotissement de la Source et des voies communales - Rapporteur Michel COUENNE :

La commission travaux et voirie s'est réunie le 13 janvier 2017 pour faire un point sur les travaux. Quelques travaux supplémentaires seront à prévoir mais ne devront pas dépasser les 15% du marché initial, notamment le muret de chez M. et Mme FURCY, ainsi que chez mme PHILIPPE.

### 3- Compte administratif 2016 :

Monsieur le Maire a présenté les résultats définitifs de 2016 et a esquisé un prévisionnel des dépenses et recettes pour 2017.

### 4- Mairie - Dossier DETR :

Le dossier a été déposé ce jour à la Sous-Préfecture pour une demande de subvention d'environ 34 000€.

### 5- PUP de la Maréchallerie :

Depuis l'année 2014, des esquisses d'aménagement ont été élaborées par les services de la DRD et le cabinet SEGUR. Au cours de la dernière réunion du Conseil municipal du 15 décembre 2016, le Conseil a évoqué ce dossier qui a obtenu l'aval au niveau de la Communauté d'agglomération pour réaliser des travaux d'assainissement EU pour une valeur estimée à 75 000€ à la charge de celle-ci.

Ce jeudi 19 janvier, Monsieur le Maire et les Adjointes ont reçu Monsieur Gérard de SEGUR afin d'évoquer le cadre juridique à mettre en place avant les travaux. Il s'agit de trouver l'accord de l'ensemble des propriétaires pour la vente dans la future emprise routière de terrains leur appartenant au prix de 1.50€ le m<sup>2</sup>. De plus, les actes notariés devront être signés avec la totalité des propriétaires, une servitude d'utilité publique devra être actée pour le passage d'un réseau d'eaux pluviales (peut-être au niveau de la parcelle appartenant à M. PINSON), et il faudra également prévoir un passage pour désenclaver la parcelle derrière.

De plus, les services AEP sont d'accord de réaliser le réseau de distribution à la condition que la commune participe après le raccordement des neufs premières habitations à renforcer le réseau AEP principal sur environ 200m.

La communauté d'agglomération est d'accord pour effectuer les travaux EU depuis les habitations qui ne sont pas encore raccordées actuellement au collectif, mais pas avant septembre

prochain.

Concernant l'électrification BT, Madame Isabelle DROUET a confirmé que l'estimation de 24 054.08€HT était à prendre en compte.

Le Conseil municipal donne son accord pour la poursuite de ce projet. Dans les prochains jours, nous demanderons un dossier technique complet pour le coût total de l'opération et sa réalisation en deux phases, permettant à minima de commencer les travaux afin de donner la possibilité de construction aux riverains. La deuxième phase serait réalisée ultérieurement après réalisation complète des travaux.

#### 6- Recensement des problèmes de connexion Mobile et Internet :

L'Etat a mis en place une plate-forme nationale « France Mobile » pour remonter les problèmes de couverture mobile et internet. Cette plate-forme vise à apporter une réponse aux territoires qui présentent une défaillance de couverture. Elle permettra de faire un état des lieux national, d'objectiver les besoins des territoires et de mettre les opérateurs mobiles et internet en position d'y répondre.

L'ensemble du mécanisme proposé repose sur l'identification par les élus locaux des problématiques de couverture mobile et internet de zones déterminées, que ce soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou certains opérateurs.

Tour de table. Les élus prospecteront autour de leur domicile afin de connaître les problèmes rencontrés par les riverains, les résultats sont attendus pour le prochain Conseil

#### 7- Questions diverses

- **Le Club de la Fraternité pontoise** : Président M. Bernard PASTUREL
- **Devis pour le changement des ampoules dans les salles** : Devis présenté par M. COUENNE (Montant de 1798€)
- **Humidité à Fumeçon** : Monsieur Gérard HALLAIS a constaté que cette route suite aux travaux était toujours humide, Monsieur le Maire en parlera au Conseil départemental.

*Séance levée à 23h15*

**Le prochain Conseil municipal est prévu à la date du 16 février 2017**